INSTITUT

DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

Propose

ETAT DES LIEUX DES REFORMES EN MATIERE FAMILIALE

Lundi 6 mai 2019 – 14h/17h30

Divorce, autorité parentale, changement de régime matrimonial, logement familial, majeurs protégés

Animé par

Elodie MULON

Avocate au Barreau de Paris, Présidente de l'IDFP, membre du CNB, AMCO, Présidente du CALIF

Valérie DELNAUD

Directrice adjointe des Affaires Civiles et du Sceau

Carine DENOIT-BENTEUX

Avocate au Barreau de Paris, médiateur CNMA, membre du CNB, membre du C.A de l'IDFP, AMCO

Florent BERDEAUX

Avocat au Barreau de Paris, membre du C.A de l'IDFP, co-président de l'AFALGBT+

Charlotte ROBBE

Avocate au Barreau de Paris

A l'auditorium de la Maison du Barreau 2, rue de Harlay – Paris 2^{ème}

3h30 heures validées au titre de la formation professionnelle continue

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, Prénom		 	
Cabinet		 	
Adresse		 	
Tel	Mail	 	

Adhérent IDFP: 50€ht / 60€ttc Non adhérent IDFP : 90€ht / 108€ttc

Non adhérent moins de 3 ans de Barreau : 50€ht / 60€ ttc

Elève avocat : Gratuit

A retourner à : IDFP – 130 av. de Villiers - 75017 PARIS institut@institut-dfp.com

Chèque à l'ordre de IDFP

www.institut-dfp.com



l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine a pour ambition d'être une force de réflexion et de proposition sur toutes les questions se rattachant au droit de la famille et du patrimoine. Cet institut de recherche et de formation est dédié à l'échange et à la diffusion des connaissances et au progrès des techniques juridiques

Cliquez ici pour vous désinscrire